

## **FLACH'INFO**



**JUIN 2023**





## LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Comme de coutume nous avons consacré le début de l'année au vote du budget et comme les années précédentes, sans augmentation de la fiscalité locale.

Par contre nous avons eu recours à l'emprunt pour financer les travaux à venir et qui concernent en particulier la rénovation de la mairie.

Rénovation de la mairie et de l'appartement situé au-dessus avec création d'un logement supplémentaire sous forme d'un petit studio. Le projet est en bonne voie.

En page intérieure vous trouverez les plans correspondants pour vous permettre de mieux visualiser ces travaux.

Les locations, comme pour la rénovation de la cure, nous permettront d'absorber les annuités liées à l'emprunt.

Nous devons lancé l'appel d'offre en Juillet et débiter les travaux 1er trimestre 2024.

Il faut compter une année de travaux, c'est pourquoi la mairie sera déplacée à la cure, dans la salle multi activités.

Par ailleurs, suite à l'acquisition du terrain de Mr Pelloux (ou siégeait le hangar noir), nous allons aménager une placette avec espace vert, bancs, arbres et places de parking le long de la rue de l'église.

***Cela permettra d'aérer et d'embellir le cœur du village !***

Les travaux devraient avoir lieu à l'automne ou au printemps prochain.

***Le but étant de poursuivre notre action de valorisation de notre village et d'embellissement de nos espaces commun qui malheureusement sont souvent mis à mal.***

Dernièrement on a cassé le plexiglas de l'abri bus, place de la gare, ainsi que le banc qui était à l'extérieur !

Dommage car les plexiglas avaient été installés pour éviter les courants d'air....., et ainsi rendre le lieu plus agréable !

A venir également la rénovation des escaliers donnant accès aux deux appartements T3 situés le long de la voie du tram ainsi que la délimitation des espaces verts et l'aménagement du cheminement piétons, reliant la voie du tram à la rue des bassins.

Toujours d'actualité le pumtrack mais il faut trouver le terrain, ce qui n'est pas facile. Malgré tout on ne perd pas espoir....

Sans oublier les travaux d'assainissement sur le Boissieu. L'étude menée par La communauté de communes est en cours. Les travaux devraient avoir lieu en 2024, si tout se passe bien.

***Pour terminer un petit mot concernant les nuisances sonores !!***

Certains secteurs du village sont plus impactés que d'autres et je pense que beaucoup n'ont pas conscience du bruit qu'ils font, je parle surtout du bruit nocturne mais également du bruit diurne qui peut être très dérangeant.

Pour exemple : passer la tondeuse à l'heure des repas est certainement à proscrire afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage !

C'est pourquoi, avec l'arrivée des beaux jours, je fais appel au civisme et au bon sens de chacun et chacune d'entre vous pour que cet été soit basé sur le respect d'autrui et ne soit pas source de conflit.

Je vous en remercie par avance

*Bel été à tous !*

*Bien amicalement*

*Le maire : Brigitte SORREL*

# MAIRIE PRATIQUE

## MAIRIE

Ouverture du Secrétariat

**Lundi, Mardi, Jeudi de 14 à 19 h**

Permanence téléphonique de **14 h à 19 h**

Tél : 04 76 97 31 08

Fax : 04.76.92.37.65

[contact@mairie-la-flachere.com](mailto:contact@mairie-la-flachere.com)

<https://www.laflachere.fr/>

## SIEEM

(Syndicat Ecoles Élémentaires & Maternelle) 04.76.08.52.55

## URGENCES

Pompiers	<b>18</b>
Samu	<b>15</b>
Urgences internationales	<b>112</b>
Conseil médical-visite à domicile	<b>0810 15 33 33</b>
Police Secours	<b>17</b>
Centre antipoison	<b>04 76 42 42 42</b>
Gendarmerie Le Touvet	<b>04 76 08 45 94</b>

## Médecins généralistes

**Cabinet médical – Le Touvet**

04.76.98.01.14 Fax 04.76.08.44.16

**Docteur Gérard Nallet**

Grande Rue – St Vincent de Mercuze

Téléphone : 04.76.08.50.12

**Médecins de garde : 08 10 15 33 33**

**Pharmacie de garde : 0825 70 15 15**

[www.sosgardes.fr](http://www.sosgardes.fr)

## Sécurité Sociale

Numéro unique **3646**

Permanence :

Semaine paire Le Touvet/Mairie Le mercredi de 14 à 16 Heures

Semaine impaire Chapareillan/ancienne bibliothèque le Mercredi de 8h30 à 10h30

**METEO France** 08 92 68 02 38

**SNCF** 08 36 35 35 35

## EMPLOI

**POLE EMPLOI (ANPE + ASSEDIC)**

12, Rue M Leysieux – St Martin Hères

<http://www.pole-emploi.fr>

Numéro de téléphone unique : **3949**

**Antenne de Pontcharra**

440 Avenue de la Gare

## **Horaires d'ouverture :**

Lundi au jeudi : 8h45-12h – 13h-

15h30Vendredi : 8h45-11h45

**Horaires d'accueil physique :**

Lundi au jeudi : 8h45-15h45

Vendredi : 8h45-11h45

## **Maison pour l'emploi**

Village d'Entreprises du Breda

38530 Pontcharra - 04.76.97.81.85

## **Mission locale du Grésivaudan**

95, Rue des Grives – Z.I CIDEX 112

38920 Crolles - 04.76.08.08.70

Fax : 04.76.08.89.51 - [info@mlgresivaudan.com](mailto:info@mlgresivaudan.com)

## TRESOR PUBLIC

Rue Montfillon 38660 Le Touvet

04.76.08.45.87 Fax : 04.76.08.53.17

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00

**Fermé au public le mercredi toute la journée**

## ASSISTANTE SOCIALE

**Conseil Général M S A**

Centre Social Mairie de Goncelin

21, Rue Laurent Gayet 38570 Goncelin

38530 Pontcharra Tel : 04.76.71.81.17

Tel : 04.76.97.32.52 Le lundi uniquement

## NOTAIRE ET CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence régulièrement assurée en Mairie du Touvet. Prendre rendez-vous au 04 76 92 34 34

## PREFECTURE

Un serveur vocal est à votre disposition 24h/24, 7j/7 : **3939 allo service public**

Portail Internet unique de renseignement administratif et d'accès aux télé procédures

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## DESTRUCTION GUEPES

Fabrice NOVIANT 06.88.15.69.79 St Ismier

David D'ONOFRIO 06.28.94.13.74 Le Touvet

## CIVILITÉ

Lorsque vous quittez la commune il est obligatoire de venir le signaler en mairie afin que d'une part, le compteur d'eau soit relevé et d'autre part que vous nous communiquiez votre nouvelle adresse.

## LES ARTISANS DE NOTRE COMMUNE

**A.C.P.** Allo Chauffage Plomberie du Grésivaudan (Rémy FAUBERT Le Boissieu). (06.28.34.95.13)

**Eurl Beltrami Bruno** (445, rue des Bassins) Travaux forestiers, tontes de pelouses, tailles de haies, débroussaillages, élagages ... (06.74.64.34.33)

**BEV Service** (Poulat Stéphane, Rue Le Pas du Facteur) Entretien espaces verts, vente bois de chauffage, exploitant forestier. (06.32.44.06.35)

**Entreprise Derez Richard** (Impasse des Buis) BTP. (06.11.99.00.41)

**Diligent Philippe** (Rue des Bassins) Bureau d'études. (04.76.78.61.82)

**La Malle de Chantale** (383 Ch de Pierres Plates) Créations couture, Déco) (06.23.30.01.98) [lamallegechantale@gmail.com](mailto:lamallegechantale@gmail.com)

**Le Pas du Facteur** (Gattoni Béatrice, route de La Buisnière), Restauration traditionnelle. (04.76.08.47.08)

**Le P'tit Verger** (Maryline & Bruno Detraz, rue des Bassins) Bar, restauration, Epicerie (04.76.98.79.86)

**Portier Guillaume** (536 Ch. du Tram) Prestations de services. (07.82.73.30.62)

**Tournoud Alain** (route de la Buisnière) Exploitant forestier. (06.85.42.36.16)

**Tournoud Jérôme** (rue des bassins) Entrepreneur forestier, commerce du bois, coupe-débardage-broyage-défrichage, bois de chauffage. (06.24.20.39.17)

## LES TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN

Toutes les informations sur les lignes, les horaires, les tarifs, le calculateur d'itinéraire sur : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) rubrique transports [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr) / 0 800 941 103

### **Les points de vente :**

Du Lundi au Vendredi de 8h30/12h -14h/18h

**A Crolles** : Le Grésivaudan communautés de communes 115 Rue des Alpes

**A Pontcharra** : Les transports du Grésivaudan 303 rue des Alpes.

Transports du Grésivaudan 115 rue Louis Néel 38920 Crolles.

## INFO-ENERGIE

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels). RV au 04.76.23.53.50 – [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## CAUE ISERE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (04 76 00 02 21)

## DECIBELS

Afin de préserver un bon voisinage rappel des horaires pour que tout un chacun puisse vaquer à ses occupations de bricolage ou de jardinage, perceuses, taille haies et tondeuses .... :

**Du Lundi au Vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-19h30**

**Le Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00**

**Le Dimanche & jours fériés : 10h00-12h00**

## DIVAGATION DES CHIENS

La divagation des chiens est interdite.

**Un Arrêté Préfectoral existe.** La commune a un contrat avec la fourrière de Le Versoud au **04.76.77.07.00**

## DECHETTERIE DE CROLLES

**Du Lundi au Dimanche sans interruption de 8h30 à 17h45.** (Sauf jours fériés)

## DECHETTERIE DE LE TOUVET

Tel: 04.76.08.25.96 Fax : 04.76.08.07.15

**Du Lundi au Dimanche sans interruption de 8h30 à 17h45.** (Sauf jours fériés)

## DECHETTERIE DE LE CHEYLAS

Route de La Buisnière

**Lundi/mardi/jeudi/vendredi/samedi de 8h/12h et 14h/18h**

**Le mercredi de 14h à 18h**

**Fermeture les jours fériés**

## DECHETTERIE DE PONTCHARRA

Zone Industrielle Pré Brun

1-147 Impasse Denis Papin

**Du lundi au Samedi de 8h à 12h et 15h à 18h**

## **INFOS MAIRIE**

*Afin de recevoir les infos en direct, rien de plus simple, transmettez-nous votre adresse mail !  
Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont désormais disponibles sur le site internet de la Commune.*

*Certaines adresses en notre possession s'avèrent être erronées. Si vous avez changé d'adresse mail merci de nous la renvoyer.*

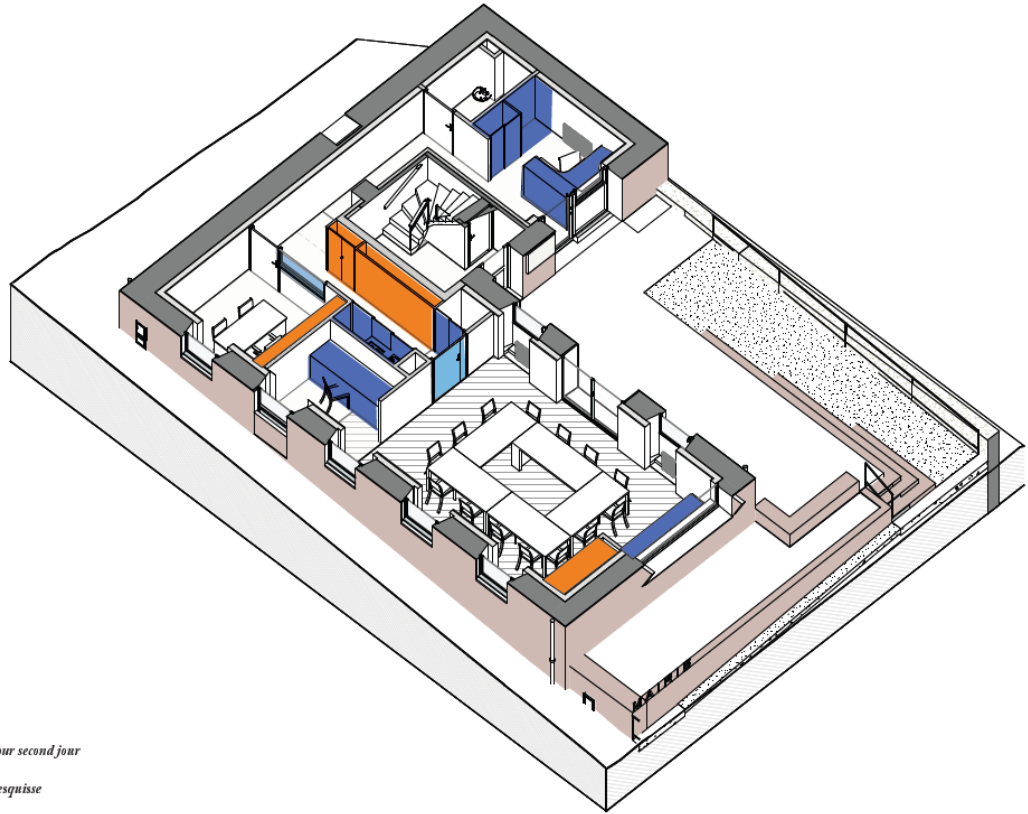
## **REHABILITATION MAIRIE ET APPARTEMENT**




Comme évoqué dans le Flach'info de Décembre 2022, les modifications des plans ont été réalisées. Le dossier, à ce jour suffisamment complet, peut nous permettre de lancer les différentes demandes de subvention.

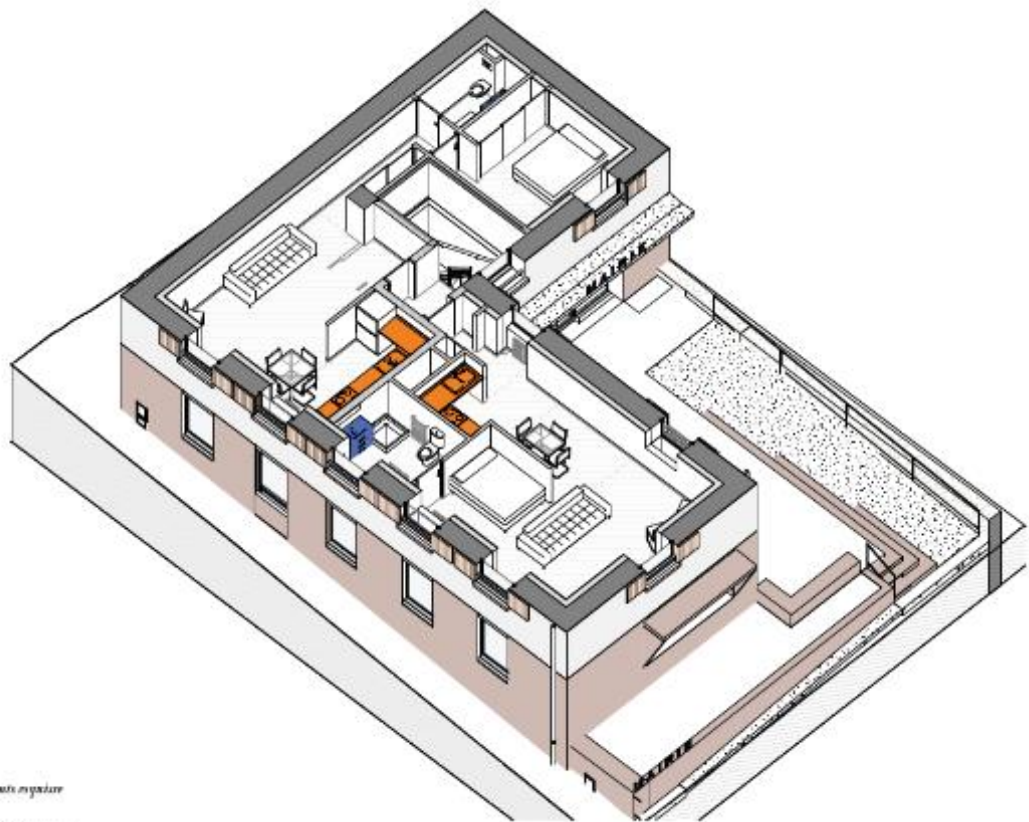
Le lancement de l'appel d'offre devrait avoir lieu courant juillet.

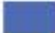



## Aménagement du rez-de-chaussée



-  *Chassis vitrés pour second jour*
-  *Aménagements esquisse*
-  *Aménagements complémentaires suite à l'expression des besoins*



-  *Aménagements esquisse*
-  *Aménagements à définir*

## Aménagement des logements 1 T2 et 1 studio

**Le budget 2023 ainsi que le compte administratif 2022 ont été adoptés lors du conseil municipal du 30 Mars 2023.**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Il retrace les mouvements de recettes et de dépenses réalisés au cours de l'année. Il permet de dégager les résultats qui seront repris au budget primitif.

#### **Compte administratif commune**

	Excédent
Section de Fonctionnement	151 984,20 €
Section d'Investissement	170 135,43 €

**Résultat de clôture + 322 119,63 €**

### **BUDGET 2023**

#### **Budget primitif**

Il retrace les autorisations de dépenses et de recettes pour l'exercice.

Il a été préparé sur la base des dépenses 2022 pour le fonctionnement et en prévision des projets pour 2023 en investissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses & recettes	424 301,95 €	976 174,42 €

#### **Section de fonctionnement**

##### ***D'où vient l'argent ?***

- Atténuation de charges (remboursements sur charges de sécurité sociale)	400 €
- Produits des services : concessions cimetièrre, redevances ordures ménagères	3 600 €
- Impôts et taxes	247 251 €

##### ***Dont 96 956 euros de dotation de solidarité communautaire***

- Dotations et participations de l'État	62 150,95€
-Autres revenus (loyers, locations salles)	60 900 €
- Une partie de l'excédent 2022	50 000 €

##### ***Où va l'argent ?***

- Charges à caractère général (achat petit matériel, entretien, assurances, déneigement, Électricité etc ...)	130 995 €
-Charges en personnel	52 900 €
-Atténuation des produits	16 000 €
-Indemnités des élus	22 000 €
- Service incendie	11 000 €
-Syndicats (Alpes, SIEEM)	85 000 €
-Autres charges de gestion courante	7 800 €
-Remboursement des Intérêts des emprunts	18 000 €
- Opérations d'ordre	5 788,07€
- Virement à la section d'investissement	74 818,88€

## Section d'Investissement

### ***D'où vient l'argent ?***

-Subventions	269 111,40 €
-Emprunts	350 000 €
-Taxe d'aménagement	3 736,44 €
-Dépôts et cautionnements reçus	600 €
-Excédent de fonctionnement 2022 (dont une partie a été laissée en fonctionnement 2023)	101 984,20 €
-Excédent d'investissement 2022	170 135,43 €
-Virement de la section de fonctionnement	74 818,88 €
-Opération d'ordre entre section	5 788,07 €

### ***Où va l'argent ?***

-Travaux d'investissement :	911 717,42 €
Achat petit matériel	
Travaux salle polyvalente (entretien)	
Bâtiments communaux (rénovation de la mairie et de l'appartement situé au-dessus).	
Aménagement placette au cœur du village	
Enfouissement des réseaux secs rue de l'Eglise et impasse de la cure	
Mise en séparatif eaux usées et eaux de pluie impasse de la couturière, de la poterie et rue de l'Eglise.	
Reprise des anciennes tombes au cimetière	
- Remboursement capital/emprunts	64 457 €

-----

## **ESPACE GEORGES TALBOT**

### **1\* Modalités de réservation et de règlement**

En application des nouvelles consignes données par les Services Fiscaux quant à la détention de chèques par la Mairie, nous sommes amenés à modifier la procédure de réservation et les modalités de paiement.

Lors de la réservation, un RIB sera demandé ainsi qu'une pièce d'identité, des arrhes à hauteur d'un tiers du montant de la réservation, seront à régler après réception d'un avis de règlement adressé par le Centre de Gestion Comptable (Trésorerie Le Touvet).

***En cas de rétractation, les arrhes seront perdues.***

Après la manifestation, le rendu des clés et contrôle de l'état des lieux, une facture du solde sera établie de la même manière.

En cas de dégradation, et manquement total de nettoyage, les frais de remise en état seront facturés suivant le même procédé.

### **2\* Révision des tarifs de location**

A compter du 1<sup>er</sup> Septembre compte tenu de l'augmentation des tarifs de l'eau et de l'électricité et des frais de ménage, les tarifs sont les suivants :

Petite salle	250 € habitant de la commune	500 € extérieur
Grande salle	500 € habitant de la commune	1500 € extérieur

***A noter qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre l'application des tarifs préférentiels pour les habitants de La Flachère seront limités à une location par an pour la grande salle et à deux locations par an pour la petite salle. Toute autre location sera facturée au tarif extérieur.***

## **FRANCE SERVICE**

**Les conseillers/ères France Services de l'agence de Pontcharra** vous accompagnent dans vos démarches auprès des organismes comme : CAF, MSA, Assurance Maladie, Pôle Emploi, Carsat, Finances Publiques, Ministère de la justice, Ministère de l'Intérieur, l'Identité numérique, etc ....., Organismes de formations : formations socio-professionnelles, auto-école sociale ....  
Vous disposez également d'un ordinateur en libre-service pour effectuer ces démarches en autonomie.

France Services intercommunal :

- **Pontcharra**  
33 rue de la Ganterie  
Du lundi au jeudi : 8h45-12h30/13h30-17h  
Le vendredi : 13h30-17h
  
- **Alleverd les Bains**  
En mairie le mardi : 9h-12h/13h30-17h
  
- **Les Adrets**  
En mairie le jeudi : 8h30-12h.

## **MAISON EMPLOI & ENTREPRISE MIFE ISERE**

ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS :

- Information sur les métiers
- Techniques de recherche d'emploi
- Conseil en formation
- Conseil en évolution professionnelle et mobilité des carrières
- Conseil en VAE.

**Appui conseil à la création d'activité**

MISSIONS :

- Faciliter et favoriser l'accès à l'emploi, la formation, la qualification
- Proposer des parcours d'insertion professionnelle adaptés aux publics fragélisés : demandeurs d'emplois et salariés
- Apporter un ensemble de services ouverts à tous les demandeurs d'emploi, les salariés, les créateurs d'activités et les entreprises employeurs
- Accompagner tous les publics aux usages numériques.

OFFRE DE SERVICE RH AUX ENTREPRISES :

- Appui au recrutement
- Diagnostic RH et accompagnement des salariés : entretien professionnel, reconversion, reclassement
- Conseil en formation et en mobilité de carrières
- Offre de formation

**Permanences :**

**PONTCHARRA** *mercredi matin tous les 15 jours*

Maison des Services, 33 rue de la Ganterie

**CROLLES** *mercredi après-midi tous les 15 jours*

Mission Locale du Grésivaudan, 147 rue du Pré de l'Horme.

# VIE COMMUNALE

## CEREMONIE DU 8 MAI



Cette année le soleil a accueilli la cérémonie du 8 Mai à laquelle ont participé habitants de la commune et leurs enfants ainsi qu'une délégation de sapeurs-pompiers de Centre de Secours de Le Touvet.

Après le discours de Madame le Maire, l'appel des noms figurant sur la stèle, le dépôt de la gerbe ainsi que des œillets rouges par les enfants présents : Hervé Guyaux (correspondant défense) a lu le texte officiel, suivi de la Marseillaise reprise en cœur par l'assistance.



A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi à la Mairie



## FETES DES MERES



Cette année nous avons innové ! En effet compte tenu de l'indisponibilité des deux salles de l'Espace Georges Talbot nous avons fêté l'évènement dans la cour de la Mairie. Et avec une semaine de retard, juste avant le week-end de la fête des pères !

C'est pourquoi Madame le Maire lors de son discours a parlé de « fête des parents » !

Elle a également profité de l'occasion pour retracer les travaux en cours sur la commune et communiquer ceux à venir, pour terminer par un petit rappel des règles essentielles de civisme.

A l'issue de cette prise de parole tout le monde a été invité à se rapprocher du buffet préparé par le P'tit Verger.

Chaque maman s'est vu remettre une plante en l'occurrence « un mini rosier ».



# INTERCOMMUNAUTE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES « LE GRESIVAUDAN »

*LE GRESIVAUDAN*

*390, Rue Henri Fabre*

*38926 CROLLES Cedex*

*Tél : 04.76.08.04.57 Fax 04.76.08.85.61 [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr)*

Toutes les informations, concernant la **Communauté de Communes "Le Grésivaudan"** (CCG), vous parviennent désormais par le biais du journal **Interligne Grésivaudan** distribué mensuellement dans votre boîte aux lettres et vous pouvez les retrouver sur [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

### OPERATION COMPOSTEURS

Suite à l'opération « mise à disposition gratuite » de composteur individuel du 08 Mars, 25 composteurs ont été distribués sur la commune de La Flachère.

### PRET VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Le Syndicat Mixte des Mobilités à travers son service Mvélo+ a proposé aux habitants de La Flachère l'essai gratuit d'un vélo à assistance électrique (VAE).

Un animateur Mvélo+ s'est rendu dans notre commune le 29 Mars à l'Espace Georges Talbot.

10 personnes qui s'étaient préalablement inscrites, se sont vu attribuer le prêt d'un VAE pour un essai d'un mois.

### SIEEM (Syndicat Intercommunal des Ecoles Élémentaires et Maternelle)

Lors du dernier conseil d'école les effectifs pour la rentrée de septembre 2023 ont été annoncés (il se peut qu'il y ait encore des inscriptions à venir) dont la répartition est la suivante :

La Flachère	PS	24	
	MS	23	65 enfants
	GS	18	

La Buissière	CP	23	
	CE 1	19	64 enfants
	CE 2	22	

Ste Marie d'Alloix	CM1	23	
	CM2	27	60 enfants

Comme chaque année quelques enfants resteront à La Buissière pour poursuivre le CM1

**Soit un total de 189 enfants sur le regroupement.**

Lors du dernier conseil municipal de La Flachère, la participation communale au repas de la cantine pour les enfants de la commune, a été revue et passe de 1 à 1€50 à compter de la rentrée de septembre.

Le 23 Juin a eu lieu à La Flachère le spectacle de fin d'année dispensé par l'ensemble des trois classes sous la direction de Aude Moussy avec la participation des institutrices et des aides maternelles. Cette année nous avons assisté à « un concert ».

La séance s'est déroulée à l'extérieur sous le préau, les décors ont été peints par les enfants

Nombreux étaient les parents et fratrices à assister à ce mini concert qui a reçu bien des applaudissements.



Après le spectacle à La Flachère, les parents d'élèves se sont déplacés à Sainte Marie d'Alloix où avait lieu la kermesse des écoles organisée par l'APERP (Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogiques) aidés par les enfants des écoles. Diverses animations ont été mises en place notamment un château gonflable qui a fait le bonheur des enfants.



Des jeux en bois, un chamboule tout, une loterie, un stand de maquillage et une pêche aux canards étaient également à disposition.

Chaque enfant disposait d'une carte pour pouvoir déguster les gâteaux confectionnés par les mamans et se désaltérer.

Les parents quant à eux avaient également accès à la buvette et aux sandwiches.



Nous en profitons, une fois de plus, pour remercier l'APERP et l'ensemble de ses membres pour leur investissement sans faille, depuis de nombreuses années, pour le bien être de nos enfants.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

***Jördis BITINIS***

*06 Février 2023 à Saint Martin d'Hères  
Fille de Yoann BITINIS & Julie BERNARD*



***Matt BURLET***

*25 Février 2023 à Saint Martin d'Hères  
Fils de Yannick BURLET & Sabrina CARRIER*



***Lyna TURI***

*02 Avril 2023 à Saint Martin d'Hères  
Fille de Jean-François TURI & Estelle BOSCONO*

## MARIAGE



***Denis USSEGLIO-THOMASETTI  
& Sophie DENEUX  
le 27 Mai 2023***